

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

Nom du club :

Numéro du club :

Convoqué par leur Président(e) M. ou Mme :

Les membres de la structure désignée ci-dessus ont assisté à l'Assemblée Générale Ordinaire et (ou) Extraordinaire Annuelle qui s'est tenue le.....

à

En ouverture de cette assemblée, le (la) Président (e) souhaite la bienvenue aux participants et procède aux formalités d'usage, liées à la bonne tenue de cette assemblée.

Après avoir constaté que le quorum était atteint, l'assemblée peut donc valablement délibérer et le (la) Président (e) déclare ouverte l'Assemblée Générale statutaire.

Se référant à l'ordre du jour, il est procédé à la présentation des différents rapports :

- Rapport moral, présenté par
(nom et fonction au sein du club)
- Rapport d'activités, présenté par.....
(nom et fonction au sein du club)
- Rapport financier, présenté par
(nom et fonction au sein du club)
- Rapport sportif présenté par
(nom et fonction au sein du club)

Après divers échanges avec les participants, le (la) Président (e) sollicite l'approbation des différents rapports.

A l'unanimité ou à la majorité (rayer la mention inutile), l'assemblée approuve les rapports présentés.

Les conditions statutaires étant remplies, l'assemblée poursuit son ordre du jour.

Le délégué du club à l'Assemblée Générale du Comité de Bretagne le samedi 16 novembre 2024 à Loudéac sera

LE PRÉSIDENT DE LA STRUCTURE

Signature

LE SECRÉTAIRE DE LA STRUCTURE

Signature